Avis de la Bourse

Cotation en Bourse des titres « AMI » suite à la réalisation de l'augmentation de capital de la société décidée par l'AGE du 23 octobre 2015

A partir du **mardi 05 janvier 2016**, les 5 288 224 actions nouvelles souscrites seront admises et négociables en bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

• Code Mnémonique : AMI

• Code ISIN : **TN0007680010**

• Groupe de Cotation : 13